

R É P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E

COMPTE DE CONCOURS FINANCIERS
PROGRAMME 845
RAPPORTS ANNUELS DE PERFORMANCES
ANNEXE AU PROJET DE LOI DE RÉGLEMENT
DU BUDGET ET D'APPROBATION DES COMPTES POUR

2022

INSTITUT NATIONAL DE
L'AUDIOVISUEL



PROGRAMME 845
Institut national de l'audiovisuel

Bilan stratégique du rapport annuel de performances

Florence PHILBERT

Directrice générale des médias et des industries culturelles

Responsable du programme n° 845 : Institut national de l'audiovisuel

Le programme 845 pilote l'action de l'État en matière de conservation, de valorisation et de constitution progressive du patrimoine audiovisuel français, composé des archives sonores et audiovisuelles diffusées en France par les radios et les télévisions.

Cette fonction est assurée par l'Institut national de l'audiovisuel (INA), établissement public de l'État à caractère industriel et commercial. Comme le prévoit l'article 49 de la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication, l'établissement assure la conservation des archives audiovisuelles des sociétés nationales de programme et contribue à leur exploitation. À ce titre, l'INA a pour principales missions :

1. la conservation du patrimoine audiovisuel national, en particulier :
 - assurer la collecte des programmes ;
 - préserver et restaurer les fonds ;
 - offrir des services documentaires renouvelés et efficaces ;
 - renforcer l'accessibilité aux images et aux sons sur les environnements numériques.
2. l'exploitation et la mise à disposition de ce patrimoine, en particulier :
 - développer l'exploitation commerciale des fonds ;
 - valoriser les archives à des fins scientifiques, éducatives et culturelles.
3. l'accompagnement des évolutions du secteur audiovisuel à travers ses activités de recherche, de production et de formation, en particulier :
 - renforcer la convergence des activités de recherche et expérimentation vers la mission patrimoniale ;
 - accroître le caractère innovant de la production de créations et de recherches ;
 - orienter la formation professionnelle vers les technologies numériques.

Depuis 2006 l'INA est l'un des responsables du dépôt légal du web de la communication audiovisuelle (web média) qu'il gère pour le compte de l'État, en vertu de la loi n° 2006-961 du 1^{er} août 2006 relative au droit d'auteur et aux droits voisins dans la société de l'information. Ceci complète sa mission de dépôt légal de la radio et de la télévision, créé par la loi du 20 juin 1992.

Depuis 2015, l'INA mène une stratégie de renouveau éditorial et d'adaptation de ses offres aux nouveaux usages, afin de se muer en un média patrimonial. Cette stratégie est structurée autour de différentes activités : collecte, conservation et traitement puis valorisation et exploitation des archives, décryptage du présent et création audiovisuelle, transmission des savoirs et action culturelle, recherche technologique, analyse des écosystèmes médiatiques et gestion de masse de la data.

La dotation publique allouée à l'INA en 2022 atteint 88,5 M€ HT, dont 88,3 M€ dédiés à l'exploitation en augmentation de 442 k€ par rapport à l'exercice précédent (87,9 M€ en 2021) et de 483 k€ par rapport au BI 2022. Cette hausse résulte de la neutralisation par l'État des effets fiscaux induits par la suppression de la contribution à l'audiovisuel public (CAP) courant 2022. Sur l'exercice 2022, l'impact de la baisse du taux de déductibilité de TVA a en effet été évaluée à 0,5 M€ sur les charges de l'Institut. Pour l'exercice 2022, le produit des activités de l'INA s'établit à 42,3 M€, en augmentation de 2,1 M€ par rapport à 2021. L'établissement connaît par ailleurs en 2022 une hausse de ses charges d'exploitation de 3,6 M€. Son résultat d'exploitation atteint -1,5 M€.

Note : Sont présentées ci-après les données prévisionnelles d'arrêté des comptes 2022. La clôture des comptes de l'INA n'étant pas définitive à la date de rédaction du présent document, les chiffres présentés ci-dessous n'ont pas encore été certifiés par les commissaires aux comptes, ni approuvés par les instances de gouvernance de l'établissement.

RÉCAPITULATION DES OBJECTIFS ET DES INDICATEURS DE PERFORMANCE

OBJECTIF 1 : Assurer la conservation et la valorisation du patrimoine audiovisuel

INDICATEUR 1.1 : Part des fonds menacés de dégradation sauvegardée en numérique

INDICATEUR 1.2 : Nombre de vidéos vues en ligne par le grand public

OBJECTIF 2 : Constituer et transmettre les savoirs et les compétences

INDICATEUR 2.1 : Taux d'insertion professionnelle des diplômés

OBJECTIF 3 : Assurer la maîtrise de la masse salariale, optimiser la gestion et être une entreprise de média exemplaire

INDICATEUR 3.1 : Maîtrise des charges

INDICATEUR 3.2 : Ressources propres

INDICATEUR 3.3 : Index égalité femmes-hommes

Objectifs et indicateurs de performance

OBJECTIF**1 – Assurer la conservation et la valorisation du patrimoine audiovisuel****INDICATEUR****1.1 – Part des fonds menacés de dégradation sauvegardée en numérique**

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2020 Réalisation	2021 Réalisation	2022 Cible	2022 Réalisation	2023 Cible
Part des fonds menacés de dégradation sauvegardée en numérique	%	96,47	98,96	100	100,48	102

Commentaires techniques

Dans le cadre du COM 2015-2019, le mode de calcul de l'indicateur 1.1 a été modifié. En effet, le périmètre du PSN a été révisé à la suite d'une réévaluation des volumes correspondant à la programmation initiale et à l'identification de besoins nouveaux. Il correspond désormais à 935 373 heures d'archives audiovisuelles dont une partie a déjà fait l'objet d'une numérisation au cours du COM précédent.

Remarque : les fonds photographiques inclus dans le nouveau périmètre du PSN ne sont pas comptabilisés dans cet indicateur.

Mode de calcul : Nombre d'heures sauvegardées sur support numérique rapporté au nombre d'heures menacées de dégradation.

Source des données : INA.

INDICATEUR**1.2 – Nombre de vidéos vues en ligne par le grand public**

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2020 Réalisation	2021 Réalisation	2022 Cible	2022 Réalisation	2023 Cible
Nombre de vidéos vues en ligne par le grand public	heure	1 132 000	1 177 500	1 300 000	1 317 400	1 225 000

Commentaires techniques**Précisions méthodologiques**

Nombre de vidéos de l'INA vues sur toutes les plateformes en ligne grand public (ina.fr, YouTube, Facebook, Twitter, TikTok etc.).

Périmètre : L'indicateur 1.2 cumule le nombre de vidéos vues par an sur les sites du domaine ina.fr (www.ina.fr, boutique.ina.fr, m.ina.fr, sites.ina.fr, fresques.ina.fr, api.ina.fr, *.ina.fr), y compris le *player* exportable, et sur les plateformes externes grand public sur lesquelles l'INA propose une offre (YouTube, Facebook, Instagram, Twitter, TikTok, ...). Les vidéos de l'INA publiées sur le site franceinfo.fr dans le cadre de l'offre de chaîne publique d'information en continu sont également prises en compte depuis septembre 2016, date de lancement de cette offre.

Mode de calcul : Cumul annuel des vidéos vues sur chaque plateforme en milliers d'heures.

Source des données :

- pour les vidéos du domaine *.ina.fr : les logs des serveurs de vidéos INA ;
- pour les vidéos des plateformes externes : les *reporting* fournis par chacune de ces plateformes.

ANALYSE DES RÉSULTATS**RÉSULTAT OBJECTIF 1**

Assurer la conservation et la valorisation du patrimoine audiovisuel

Le présent objectif, qui correspond à l'une des missions que l'INA s'est vu confier par la loi n° 86-1067 du 30 septembre 1986 relative à la liberté de communication, est évalué à l'aune de deux indicateurs de performance :

- Part des fonds menacés de dégradation, sauvegardés en numérique :

Fin 2002, une cartographie des fonds en danger avait été élaborée par le cabinet Veritas, qui a servi de base à l'élaboration des COM 1 et 2 tout en fixant la fin du plan de sauvegarde et de numérisation (PSN) à l'horizon 2015. Le périmètre initial de ce plan de sauvegarde couvrait les fonds télévisuels ainsi que les fonds radiophoniques conservés sur des supports obsolètes, soit 759 400 heures.

À ce périmètre initial sont venus s'ajouter les fonds régionaux, ultramarins, ou les migrations sur supports numériques plus récents, portant le volume total à 2 020 963 heures. Une actualisation du périmètre a été réalisée en 2015. Toutefois, malgré cette actualisation, le chiffre de référence reste une valeur relative, dans la mesure où de nouveaux reliquats de fonds menacés à sauvegarder continuent à apparaître régulièrement.

- Nombre de vidéos vues en ligne par le grand public :

L'un des objectifs des COM 3 et 4 était de restituer au public, dans le respect des ayants droit, les images et les sons qui constituent la mémoire collective de ces soixante dernières années.

Cet objectif a été reconduit dans le cadre du COM5 pour la période 2020-2022.

L'indicateur retenu pour apprécier la performance de la valorisation des archives auprès du grand public mesure le nombre de vidéos vues gratuitement par le grand public sur les supports numériques propriétaires de l'INA (ina.fr), comme sur les plateformes externes (Facebook, YouTube, Instagram, Twitter, TikTok). Cet indicateur permet de suivre l'activité de média patrimonial de l'INA à destination du grand public. Il reflète la performance des activités éditoriales de l'Institut sur les supports numériques.

Analyse du résultat de l'indicateur 1.1 :

Marquée par l'intégration dans les nouveaux locaux et les nécessaires ajustements liés à ces relocalisations et à la réalisation des travaux liés au programme *France Relance*, l'année 2022 a permis, dans ce contexte, de maintenir un rythme de travail important avec la numérisation de plus de 23 000 heures pour les fonds dits « dévolus », sans compter les fonds tiers.

Au 31 décembre 2022, le **taux de numérisation des archives s'élève à 100,48 % (2 020 963 heures cumulées de fonds sauvegardés)**, soit un taux légèrement supérieur à la prévision (100 %). Pour autant, ce taux de 100 % ne doit pas laisser à penser que tout a été numérisé, tant les valeurs de référence qui servent au calcul initial d'avancement sont datées (2003), et restent relatives, malgré leur révision de 2015. Le suivi d'activité tel que défini dans le COM5 n'y fait d'ailleurs plus référence. Parmi les archives numérisées par l'INA en 2022 dans le cadre de cet indicateur on relève :

- plus de **400 heures** de remasterisation ;
- **166 heures de programmes** « inédits » ; ;
- **de plus de 6 000 heures de fonds régionaux** numérisés à partir de supports bêta ou migrée à partir de XDCAM. Ces activités sont en décroissance du fait du tarissement progressif des fonds restant à numériser. Le marché externe s'est d'ailleurs éteint en 2021, laissant place à un travail restant réalisé entièrement en interne ;
- **378 heures de fonds vidéo ultramarins** numérisés, reliquat particulièrement difficile à traiter du fait de leur importante dégradation.

Outre ces activités, la numérisation de fonds encore inédits s'est poursuivie en 2022 pour atteindre près de **9 000 heures**.

Analyse du résultat de l'indicateur 1.2 :

Internet a profondément transformé l'activité de valorisation des archives de la radio et de la télévision de l'Institut : s'adressant auparavant exclusivement aux professionnels, l'INA s'adresse désormais également au grand public. Après l'ouverture en 2006 de son site ina.fr et la mise à disposition d'une partie de son fonds d'archives au grand public, l'INA s'est engagé dans une politique de curation et d'éditorialisation s'adressant à tous les publics et déployée sur tous les supports, à travers l'animation de multiples vecteurs de diffusion : site Ina.fr, ou encore chaînes YouTube, Dailymotion et réseaux sociaux (Facebook, Twitter, Instagram, TikTok).

L'année 2021 avait été une année record avec des audiences principalement enregistrées sur les plateformes Facebook et YouTube (80 % des vidéos vues) et de nouveaux canaux comme Instagram et Tik Tok. Une progression globale des audiences continue sur l'année 2022, avec plus de 1,3 milliard de vidéos vues enregistrées sur l'ensemble des plateformes (une augmentation d'environ 140 000 vidéos par rapport à 2021) et près de 9,2 millions d'abonnés à

l'ensemble des canaux INA. Les deux plateformes amirales restent Facebook, qui se stabilise avec 599 millions de vidéos vues, et YouTube qui enregistre une progression record, liée notamment à la réussite des *shorts* INA, qui permettent une progression de 70 % des vidéos vues (soit 514 millions de vidéos vues sur l'ensemble des chaînes) et un rajeunissement du public (42 % des audiences sont réalisées chez les 18-35 ans). Une progression s'observe également sur Instagram et TikTok, où l'approche éditoriale sur-mesure pour ces audiences a été payante : sur Instagram, bientôt 1 million d'abonnés et plus de 150 millions de vidéos vues réalisées, soit une augmentation de 26 % par rapport à 2021 ; sur TikTok, une progression record d'abonnés avec plus 190 000 abonnés à ce jour (40 000 en 2021) et plus de 15 millions de vidéos vues.

OBJECTIF

2 – Constituer et transmettre les savoirs et les compétences

INDICATEUR

2.1 – Taux d'insertion professionnelle des diplômés

(du point de vue de l'utilisateur)

	Unité	2020 Réalisation	2021 Réalisation	2022 Cible	2022 Réalisation	2023 Cible
Taux d'insertion professionnelle des diplômés	%	81	84,1	>70	81	>75

Commentaires techniques

Précisions méthodologiques

Le taux d'insertion est calculé sur l'ensemble des diplômés d'une promotion en recherche effective d'activité (i.e. en excluant les diplômés ayant fait le choix de poursuivre des études et les inactifs). Depuis 2017, son calcul est réalisé par un tiers extérieur.

Périmètre : Anciens élèves des formations initiales INA, diplômés l'année précédant la mesure.

Mode de calcul : Nombre de diplômés ayant trouvé un emploi qualifié dans l'année qui suit l'obtention de leur diplôme (1) rapporté à l'ensemble des diplômés de cette promotion (2).

1. anciens étudiants ayant exercé une activité professionnelle qualifiée en lien avec la formation dispensée durant au moins 3 mois cumulés, depuis l'obtention de leur diplôme, au moment de l'enquête (N+1)
2. hors anciens étudiants en poursuite d'études ou inactifs (hommes et femmes au foyer, personnes en incapacité de travailler...)

Source des données : INA.

Remarque : Les données sont prévisionnelles.

ANALYSE DES RÉSULTATS

RÉSULTAT OBJECTIF 2

Constituer et transmettre les savoirs et les compétences

L'INA poursuit le développement de ses offres de formation initiale et continue avec l'objectif de favoriser l'insertion professionnelle, notamment en adaptant son catalogue aux évolutions des usages à l'innovation et aux besoins des professionnels du secteur de l'audiovisuel et des médias numériques, ainsi qu'aux acteurs du secteur « hors média », en veillant à s'adapter au contexte issu de la réforme de la formation professionnelle (loi sur la formation professionnelle et l'apprentissage du 6 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel).

Analyse du résultat de l'objectif n° 2 :

Le taux d'insertion professionnelle pour l'année 2022 atteint 81 % pour l'ensemble des diplômés d'INAsup, soit un taux supérieur à l'objectif fixé par le COM5 (70 %), en baisse néanmoins par rapport à 2021 (où il atteignait 84 %), revenant au même niveau que 2020.

OBJECTIF**3 – Assurer la maîtrise de la masse salariale, optimiser la gestion et être une entreprise de média exemplaire****INDICATEUR****3.1 – Maîtrise des charges**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2020 Réalisation	2021 Réalisation	2022 Cible	2022 Réalisation	2023 Cible
Charges de personnels	M€	66,2	66,3	67	66,9	68
Frais généraux	M€	2,2	2,2	<3	2,2	<3

Commentaires techniques**Précisions méthodologiques****Mode de calcul :**

- Le montant des charges de personnel correspond à l'ensemble des coûts des personnels permanents et non-permanents de l'établissement (hors intermittents).
- Les frais généraux correspondent à l'ensemble dépenses d'énergie, charges locatives et de copropriété, locations mobilières, frais de mission, frais de réception, transport collectif du personnel, téléphonie, fournitures administratives, documentations et photocopies.

Source des données : INA.

Note : la cible pour l'année 2023 a été reprise dans l'avenant portant au COM 2020-2022 visant à proroger le COM sur l'année 2023.

Indicateur de suivi 3.1.1 : Nombre d' ETP permanents et non permanents

	Unité	Réalisation 2017	Réalisation 2018	Réalisation 2019	Réalisation 2020	Réalisation 2021	Réalisation 2022
ETP permanents fin d'année	ETP	925	920	915	921	898	882
ETP non permanents fin d'année	ETP	70	74	68	75	61	68,8

INDICATEUR**3.2 – Ressources propres**

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2020 Réalisation	2021 Réalisation	2022 Cible	2022 Réalisation	2023 Cible
Ressources propres	M€	34,1	40,2	38	42,3	39

Commentaires techniques**Précisions méthodologiques****Mode de calcul :** somme des recettes commerciales de l'INA**Source des données :** INA, rapports d'exécution du COM 5 et rapports de gestion des exercices clôturés pour les réalisations 2020-2022, arrêté prévisionnel des comptes 2022.**Indicateur de suivi 3-2-1 : chiffres d'affaires provenant des activités de formation et de cession**

	Unité	Réalisation 2017	Réalisation 2018
Chiffre d'affaires provenant des activités de formation	M €	7,81	8,12
Chiffre d'affaires provenant des cessions de droits	M €	23,52	24,79

Mode de calcul : somme des recettes commerciales de l'INA.

Le chiffre d'affaires issu de la formation présenté dans le tableau ne correspond pas à l'intégralité du chiffre d'affaires de la Direction générale Campus (DG Campus), qui génère par ailleurs des recettes liées aux missions d'expertise et de conseil qu'elle conduit.

Source des données : INA, rapports de gestion des exercices clôturés pour les réalisations, plan d'affaires pluriannuel pour les cibles.

INDICATEUR

3.3 – Index égalité femmes-hommes

(du point de vue du contribuable)

	Unité	2020 Réalisation	2021 Réalisation	2022 Cible	2022 Réalisation	2023 Cible
Résultat de l'index égalité femmes-hommes	ratio	98	98	≥ 2021	99	Non déterminé

Commentaires techniques

Précisions méthodologiques

Source des données : INA

Mode de calcul : Cet indicateur est défini par la loi du 5 septembre 2018 et comporte cinq paramètres : l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes à poste égal et âge comparable, le nombre de femmes parmi les dix plus hautes rémunérations, le pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année de leur retour de congés maternité, l'écart de taux de promotions entre les femmes et les hommes ainsi que l'écart de taux d'augmentations individuelles de salaire.

ANALYSE DES RÉSULTATS

RÉSULTAT OBJECTIF 3

Assurer la maîtrise de la masse salariale et optimiser la gestion

Cet objectif est triple : maîtriser l'évolution des charges ; maintenir l'équilibre entre ressources propres et ressources publiques. Deux indicateurs de performance permettent de le mesurer et assurer l'égalité entre les femmes et les hommes au sein de l'entreprise.

-Maîtrise des charges et des effectifs : cet indicateur se compose de deux volets :

- *Montant des charges de personnel*

L'Institut s'est engagé à poursuivre l'effort de maîtrise de sa masse salariale réalisé au cours de l'exécution des quatre premiers COM et à respecter l'objectif de masse salariale fixé dans son COM5 pour 2022 (66,9 M€). Ces charges constituent en effet le poste principal parmi les dépenses de l'INA. L'objectif est de limiter le poids des charges salariales dans la structure des dépenses, sans que cette évolution ne soit obtenue au détriment de la maîtrise des autres charges d'exploitation ou du développement des activités et ressources propres de l'Institut. Ce volet est

complété par le suivi des effectifs permanents et non permanents exprimés en équivalents temps plein (ETP) (indicateur de suivi 3.1.1).

- *Frais généraux rapportés aux charges d'exploitation*

L'objectif est de limiter le poids des frais généraux. L'effort de maîtrise affirmé dans les précédents COM a permis de les stabiliser à des niveaux acceptables par une identification plus précise au travers d'une comptabilité analytique refondue, des procédures revues et la mise en œuvre de nombreux marchés d'encadrement des coûts récurrents (contractualisation de marchés ayant entraîné une baisse des coûts dans les domaines de la téléphonie, de la reprographie ou encore des supports informatiques).

-Part des ressources propres rapportées aux ressources totales :

Cet indicateur doit permettre de vérifier que l'intensification et la diversification des activités de l'INA visent bien à accroître de manière maîtrisée ses ressources propres. Cet indicateur est complété par le suivi du chiffre d'affaires des activités de formation et de cession des droits, qui sont les deux activités les plus génératrices de ressources propres pour l'Institut.

-Index égalité femmes-hommes :

Cet indicateur doit permettre de mettre en lumière le niveau d'égalité salariale atteint au sein de l'Institut. Ses critères sont définis par la loi du 5 septembre 2018 et comporte cinq paramètres : l'écart de rémunération entre les femmes et les hommes à poste égal et âge comparable, le nombre de femmes parmi les dix plus hautes rémunérations, le pourcentage de salariées ayant bénéficié d'une augmentation dans l'année de leur retour de congés maternité, l'écart de taux de promotions entre les femmes et les hommes ainsi que l'écart de taux d'augmentations individuelles de salaire.

Analyse globale des résultats et de la performance de l'objectif n° 3 :

Pour l'année 2022, la **masse salariale** (hors charges d'intermittence) s'établit à **66,9 M€** contre 66,3 M€ en 2021 et un niveau stable par rapport aux prévisions du budget initial de décembre 2021. La masse salariale des personnels permanents progresse de 0,6 M€ tandis que l'enveloppe consacrée au personnel non permanent, notamment les CDD de remplacement, est stable.

Le montant des **frais généraux** de l'INA s'établit à 2,2 M€ en 2022 soit un niveau en-deçà de l'objectif annuel fixé dans le projet annuel de performance pour 2022 (inférieur à 3 M€) et stable par rapport à l'exercice 2021. Rapportée aux dépenses totales, la part des frais généraux s'établit à **2 %**. Cet indicateur confirme l'efficacité de la démarche de maîtrise des charges engagée depuis 2015 et plus particulièrement sur celles relevant de la catégorie des frais généraux comme la téléphonie, mobile et fixe, les abonnements ou les fournitures administratives.

L'indicateur n° 3.2 relatif au **chiffre d'affaires** réalisé s'établit à **42,3 M€**, un niveau jamais atteint depuis 2012, en hausse de 5 % par rapport à 2021 et de 9 % par rapport au budget initial 2022 :

- s'agissant du chiffre d'affaires des activités de formation : en dépit des derniers effets des mesures sanitaires qui ont encore perturbé ces activités en début d'année, le chiffre d'affaires progresse de 12 % (+757 k€) par rapport à l'exercice précédent et de 11 % par rapport au budget initial (+728 k€) ;
- s'agissant du chiffre d'affaires tiré des activités de cession de droits : il progresse également par rapport à 2021 :
 - les recettes tirées des cessions de contenus atteignent 14 M€ (+4 % par rapport à 2021), l'INA a notamment observé une forte reprise de ses ventes d'extraits en France et à l'international par rapport à 2021 ;
 - les recettes tirées des conventions encadrant notamment les cessions d'archives à France Télévisions, Radio France, FMM ou encore TF1 atteignent 11,8 M€ (stable par rapport à 2021).

L'indicateur 3.3 montre que l'Institut a pu améliorer son résultat à l'index égalité femmes-hommes en 2022 (score de 99/100 contre 98/100 en 2021).

Présentation des crédits

2022 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS OUVERTS ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2022 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
01 – Institut national de l'audiovisuel	89 738 042 89 668 984	89 738 042 89 668 984	89 738 042
Total des AE prévues en LFI	89 738 042	89 738 042	89 738 042
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	-69 058	-69 058	
Total des AE ouvertes	89 668 984	89 668 984	
Total des AE consommées	89 668 984	89 668 984	

2022 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total	Total y.c. FdC et AdP prévus en LFI
01 – Institut national de l'audiovisuel	89 738 042 89 668 984	89 738 042 89 668 984	89 738 042
Total des CP prévus en LFI	89 738 042	89 738 042	89 738 042
Ouvertures / annulations par FdC et AdP			
Ouvertures / annulations hors FdC et AdP	-69 058	-69 058	
Total des CP ouverts	89 668 984	89 668 984	
Total des CP consommés	89 668 984	89 668 984	

2021 / PRÉSENTATION PAR ACTION ET TITRE DES CRÉDITS VOTÉS (LFI) ET DES CRÉDITS CONSOMMÉS

2021 / AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
01 – Institut national de l'audiovisuel	89 738 042	89 738 042	89 738 042

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
	89 738 042		89 738 042
Total des AE prévues en LFI	89 738 042	89 738 042	89 738 042
Total des AE consommées	89 738 042		89 738 042

2021 / CRÉDITS DE PAIEMENT

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action	Titre 7 Dépenses d'opérations financières	Total hors FdC et AdP prévus en LFI	Total y.c. FdC et AdP
01 – Institut national de l'audiovisuel	89 738 042 89 738 042	89 738 042	89 738 042 89 738 042
Total des CP prévus en LFI	89 738 042	89 738 042	89 738 042
Total des CP consommés	89 738 042		89 738 042

PRÉSENTATION PAR TITRE ET CATÉGORIE DES CRÉDITS CONSOMMÉS

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Consommées* en 2021	Ouvertes en 2022	Consommées* en 2022	Consommés* en 2021	Ouverts en 2022	Consommés* en 2022
Titre 7 – Dépenses d'opérations financières	89 738 042	89 738 042	89 668 984	89 738 042	89 738 042	89 668 984
Prêts et avances	89 738 042	89 738 042	89 668 984	89 738 042	89 738 042	89 668 984
Total hors FdC et AdP		89 738 042			89 738 042	
Ouvertures et annulations* hors titre 2		-69 058			-69 058	
Total*	89 738 042	89 668 984	89 668 984	89 738 042	89 668 984	89 668 984

* y.c. FdC et AdP

RÉCAPITULATION DES MOUVEMENTS DE CRÉDITS

LOIS DE FINANCES RECTIFICATIVES

Date de signature	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
16/08/2022						69 058		69 058
Total						69 058		69 058

TOTAL DES OUVERTURES ET ANNULATIONS (Y.C. FDC ET ADP)

	Ouvertures				Annulations			
	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement		Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres	Titre 2	Autres titres
Total général						69 058		69 058

Justification au premier euro

Éléments transversaux au programme

ÉLÉMENTS DE SYNTHÈSE DU PROGRAMME

Numéro et intitulé de l'action ou de la sous-action Prévision LFI Consommation	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP	Titre 2 * Dépenses de personnel	Autres titres *	Total y.c. FdC et AdP
01 – Institut national de l'audiovisuel		89 738 042 89 668 984	89 738 042 89 668 984		89 738 042 89 668 984	89 738 042 89 668 984
Total des crédits prévus en LFI *	0	89 738 042	89 738 042	0	89 738 042	89 738 042
Ouvertures / annulations y.c. FdC et AdP		-69 058	-69 058		-69 058	-69 058
Total des crédits ouverts	0	89 668 984	89 668 984	0	89 668 984	89 668 984
Total des crédits consommés	0	89 668 984	89 668 984	0	89 668 984	89 668 984
Crédits ouverts - crédits consommés						

* hors FdC et AdP pour les montants de la LFI

Une vocation de média patrimonial affirmée et enrichie

En 2022, l'INA a poursuivi et confirmé son ambition éditoriale : l'éclairage et la contextualisation de l'actualité par le recours aux archives, la transmission de moments-clefs du patrimoine audiovisuel à toutes les générations et la création de contenus originaux et innovants.

Activités numériques de l'Institut

Concernant la présence de l'INA sur les réseaux sociaux, l'Institut a poursuivi en 2022 le déploiement de ses offres et programmes sur les supports numériques tels que Facebook, YouTube, Instagram, TikTok notamment, ce qui lui a permis de consolider et d'améliorer le niveau de ses audiences avec plus 1,3 milliard de vidéos vues sur l'année.

Les nouvelles offres numériques lancées par l'Institut en 2020 ont continué à se développer en 2022 :

- s'agissant de *médiaclip*, (offre de contenus « prêt à vendre » destinée aux professionnels de l'audiovisuel et du numérique) l'Institut fait état d'une augmentation de 28 % du nombre de nouveaux utilisateurs par rapport à 2021. En 2022, les typologies de clients se sont rééquilibrées entre les profils médias (43 %) et communication (57 %). Des clients comme Yahoo Actualités, Paris 2024, Le BHV ou Le Progrès ont ainsi fait le choix de *médiaclip*. *Médiaclip* a enrichi sa proposition en 2022 à travers deux nouvelles licences d'exploitation pour adresser les acteurs culturels et institutionnels – INAYCulture – et la communauté des vidéastes – INAYTalents. Les 81 contrats passés en 2022 sont toutefois bien en-deçà de la cible fixée par le COM 2020-2022 à 230 contrats.
- concernant *madelen* (plateforme de vidéo à la demande par abonnement lancée au printemps 2020), l'INA a continué sa progression en 2022 avec une progression de 21 % d'abonnés totaux par rapport à 2021, pour atteindre 53 500 abonnés fin 2022.

Cette année, des actions structurantes pour la plateforme *madelen* ont été entreprises comme le repositionnement éditorial de l'offre, avec une programmation plus populaire, issue du fonds INA et des acquisitions de fonds tels que la série « Chapeau Melon et bottes de cuir », des cartes blanches, des trailers et des vidéos de recommandations pour guider les utilisateurs. Par ailleurs ces évolutions ont été soutenues par le lancement d'un chantier d'hyperdistribution sur les écrans de télévision, par des actions marketing et communication, d'une nouvelle charte graphique plus vive, des campagnes tout au long de l'année et une multiplication des leviers marketing.

De nouvelles offres et formats ont fait leur apparition : à l'occasion de l'élection présidentielle, l'INA a créé une émission 100 % digitale (« émission ADN »), éditée sur ses propres canaux de diffusion, distribuée sur la plateforme ina.fr et sur les réseaux sociaux.

Coopérations avec les autres sociétés du secteur audiovisuel public

Les coopérations avec les médias de l'audiovisuel public se sont développées et intensifiées.

- Lumni Enseignement :

L'année 2022 a donné lieu à un important chantier de refonte de l'offre Lumni Enseignement, éditée et développée par l'INA. À la demande du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, l'ensemble des offres pédagogiques auparavant disponibles sur le portail Éduthèque (fermé le 30 juin 2022) a ainsi rejoint le site Lumni Enseignement en septembre 2022. Aux partenaires historiques de l'audiovisuel public (France Télévisions, Radio France, ARTE, RFI, TV5MONDE, France 24) s'ajoutent désormais des institutions culturelles et scientifiques proposant des ressources de référence : AFP, ARTE Éducation (Fovéa, Ersilia-Le Bal), BnF (Les Essentiels, Rétro-News), BRGM, Philharmonie de Paris (Ressources, MétaScore), ECPAD, établissement public du château, du musée et du domaine national de Versailles, IGN (Édugéo), INRAP, INSERM, Muséum national d'histoire naturelle, Réseau Canopé (Théâtre en acte), RMN-Grand Palais (L'Histoire par l'image).

La refonte du site LUMNI Enseignement a permis de clarifier la navigation, moderniser le design, renforcer les capacités d'éditorialisation, renforcer la visibilité des offres des partenaires, de mettre en place un accès authentifié grâce à un compte unique ou directement depuis les Espaces numériques de travail des enseignants et des élèves de faire évoluer le modèle de données pour intégrer de nouveaux types de ressources...

La nouvelle version de cette offre enregistre une forte augmentation de son usage (+60 % pages vues) depuis son lancement, positionnant Lumni Enseignement comme une ressource majeure du numérique éducatif.

- *franceinfo* :

L'INA est partenaire fondateur de franceinfo depuis son lancement en 2016. En 2022, les enregistrements des émissions au sein des studios de l'INA se sont consolidés. Cette année aura aussi été l'occasion d'une refonte de l'émission INAttendu en s'inscrivant davantage encore dans l'actualité. De plus en plus de modules « Retour vers l'info » produits pour *franceinfo*, contiennent par ailleurs des images de tournages réalisées par l'INA, La capacité de réactivité de l'INA s'est notamment confirmée par la production d'émissions spéciales demandées par *franceinfo* (décès Élisabeth II et spéciale Ukraine par exemple).

Production audiovisuelle

En 2022, l'Institut a continué de valoriser ses fonds en créant de nouvelles œuvres pour la télévision et les plateformes numériques : série documentaire « En guerre(s) pour l'Algérie », production d'une série de podcasts « Simone Veil, seul l'espoir apaise la douleur » par exemple, contribuant à l'enrichissement des collections (66 entretiens inédits pour un total de 180 heures ont été réalisés pour le projet « En guerre(s) pour l'Algérie »).

L'INA a également poursuivi en 2022 son activité de production institutionnelle, avec notamment la production, en partenariat avec Radio France, France Télévisions et Arte, d'un podcast original sur le handicap invisible, ou encore en réalisant des films pour le Muséum d'histoire naturelle ou pour les 40 ans de la fête de la musique.

L'INA a par ailleurs poursuivi sa collaboration avec la chaîne LCP qui diffuse l'émission Rembob'INA en prime time le dimanche soir. En 2022, 25 émissions inédites de Rembob'INA ont été ainsi produites

Une mémoire sauvegardée au service des nouvelles offres éditoriales

En 2022, dans un contexte qui a vu les équipes de la direction Data & Technologies prendre possession de nouveaux locaux, les activités de la direction ont été entièrement mises au service du projet d'entreprise et des objectifs du COM5, et leur missions ont été menées à bien : poursuite du Plan de sauvegarde et de numérisation (PSN), de la refonte du SI de gestion des collections, traitement des fonds du dépôt légal, collecte de nouveaux fonds et plan de développement de l'accès aux collections.

Numérisation des archives

Le périmètre révisé du PSN intègre les objectifs initiaux et la réponse aux enjeux de conservation des fonds numérisés et des fichiers nativement numériques. Le plan de *masterisation* HD d'une partie des collections film de l'INA en haute résolution 2K/4K et les migrations de supports numériques nécessaires au maintien et à la pérennité des fonds numérisés ont été poursuivis.

Au 31 décembre 2022, le taux de numérisation des archives s'élève à 100,48 % (soit un taux légèrement supérieur aux prévisions (100 %)).

On constate que l'Institut n'a pas atteint la cible fixée par son COM5 pour l'indicateur 6.1 (« Nombre de nouvelles heures de contenus issus de fonds collectés sur supports matériels, préservés, décrits, numérisés et rendus disponibles pour des services et offres numériques de l'INA ») avec 34 200 heures rendues disponibles pour les services et offres numériques de l'INA contre une cible fixée à 42 000 heures. Ce résultat s'explique par plusieurs facteurs :

- Le fort impact du déménagement des infrastructures techniques de numérisation entre la fin 2021 et le premier trimestre 2022;
- La fin d'importants projets de numérisation de masse comme les fonds issus de France 3 Région ;
- La place grandissante et indispensable prise par les activités de *remasterisation* en hautes définitions, tant sur les fonds radio que télévision. En répondant à la demande de nos usagers et en garantissant une plus grande qualité d'usage à nos collections, ce projet ne crée pas de « nouvelles heures » au sens du périmètre retenu pour l'indicateur 6.1 ;
- Le décalage pris par l'alignement entre les données issues des fonds d'Outremer et les bases INA, qui a conduit à un retard dans la mise à disposition des médias pourtant déjà numérisés. Attendus en grande partie pour 2022, les fonds de Polynésie, de la Réunion et de Mayotte seront finalement rendus accessibles en 2023 ;
- La définition même de l'assiette de l'indicateur qui privilégie les fonds issus de supports matériels alors que de plus en plus de collections arrivent par voie dématérialisée. Leur acquisition n'est toutefois pas neutre en termes de travail technique tant la variété des formats de fichiers entrants est grande. Un cas emblématique est la série « Chapeau melon et bottes de cuir », acquise sous forme de fichiers théoriquement « clés en main » mais qui, tout en ne comptant pour cet indicateur, a nécessité un important travail de formatage-normalisation pour être rendue disponible aux usagers de *madelen* fin 2022.

Modernisation du système d'information de gestion des collections

Afin de renforcer la sécurisation et l'innovation en termes de gestion et de communication des données documentaires associées aux archives audiovisuelles conservées par l'INA, le projet d'un nouveau système d'information pour la gestion des collections, permettant de suivre un contenu de la collecte à la mise à disposition des collections pour les publics académiques (Neva, Notilus et Poste) a été poursuivi en 2022. La migration des données dans le lac, qui fait l'objet d'un indicateur dans le COM5 (6.2.), a vu se mettre en place l'infrastructure des différentiels. Après la mise en place du différentiel des fonds dits « professionnels » (dévolus et mandats) vers le lac en 2021, l'année 2022 a vu le déploiement de l'infrastructure technique permettant la mise à jour du Lac de données à partir des bases du dépôt légal, représentant un volume de métadonnées nettement supérieur au périmètre du fonds « professionnel ». Les différentiels de deux principaux ensembles de données documentaires de l'INA ont pour objectif d'alimenter le lac avec les données quotidiennement produites et importées par les équipes de l'INA dans le cadre de l'activité de catalogage et de documentation de la collection. L'attendu de l'indicateur 6.2 du COM5 est ainsi atteint.

Enrichissement des collections patrimoniales

Fin 2022, l'INA collecte, au titre du dépôt légal, 100 chaînes de télévision (remplacement de la chaîne Canal + Décalé par la chaîne Canal + Sport 360, fin de la captation de la chaîne Russia Today en raison de son interdiction par la Commission européenne d'émettre en France) ainsi que 82 chaînes de radio, sans changement depuis 2020. A ces chaînes de télévision et de radio s'ajoutent 16 601 sites web, 16 303 comptes de réseaux sociaux et 3 164 mots-dièse, 11 134 comptes de 20 plateformes de publication et 15 500 collections de podcasts. Au total, ce sont plus de 1,5 million d'heures de programmes linéaires (TV, radio et web) qui sont venues compléter les collections du dépôt légal.

S'agissant de l'organisation interne de la direction Data & Technologies, soulignons pour 2022 :

- Dans le cadre du projet immobilier, le déménagement des équipes techniques de Bry 3 vers l'extension du bâtiment Bry 1 et son nouveau datacenter ;
- la poursuite du schéma directeur immobilier sur le site de Saint-Rémy l'Honoré (réhabilitation des bâtiments A et D (10 000 m²),

Valorisation des archives

L'INA a par ailleurs poursuivi sa politique d'organisation et de participation à des projets de valorisation à partir d'archives (colloques, programmes de recherche en partenariat avec des universités). Son activité de soutien auprès du monde de la recherche fait l'objet d'un suivi à travers les indicateurs 5.2 (en 2022, 14 études ont été publiées par l'INA ou avec la contribution de l'INA portant sur les représentations de genre dans les médias, pour une cible fixée à 10 études) et 6.3 du COM5 (en 2022, 115 chercheurs dont le corpus des sources est en tout ou partie constitué de documents issus des collections INA ont fait l'objet d'un soutien spécifique de l'INA en termes d'accompagnement et/ou diffusion pour une cible fixée à 72).

La transmission des savoirs

En 2022, l'activité de la Direction Générale Campus a continué son adaptation à un environnement professionnel profondément transformé par la loi pour la liberté de choisir son avenir professionnel du 6 septembre 2018, qui modifie le contexte de financement de la formation professionnelle et des formations en alternance. En 2022, la DG Campus s'est mobilisée autour d'un projet global où formation initiale et professionnelle se sont rejointes dans une ingénierie d'offre pédagogique innovante.

En 2022, la DG Campus a saisi l'opportunité de présenter deux projets dans le cadre de l'appel à projets « la Grande Fabrique de l'image ». Cet appel à projets, opéré par la Caisse des Dépôts et consignations et le Centre national de l'image animée dans le cadre de France 2030, vise à développer des moyens techniques de production (studios de tournages et des infrastructures de production et post-production) ainsi qu'à répondre aux besoins de formation des secteurs audiovisuels et numériques. Le premier projet déposé vise à accélérer l'émergence autour de l'INA et des studios d'un pôle audiovisuel de l'Est parisien permettant de former les jeunes comme les professionnels au niveau attendu pour faire de la France le leader européen des tournages et de la production numérique. Le deuxième propose - sur le modèle initié à Bry en 2020 - l'implantation d'une *classe Alpha* à Marseille en collaboration avec France Télévisions et la Fémis, et avec le soutien des acteurs locaux de la formation et des industriels du secteur.

Cette dynamique repose sur une politique de partenariat avec le renforcement des collaborations avec France Télévisions et l'ensemble des entreprises de l'audiovisuel public, ainsi que la signature au mois de novembre d'un partenariat avec l'université Paris-Panthéon-Assas, visant à travailler ensemble pour former étudiants, professionnels et permettre aux chercheurs de produire de nouvelles connaissances dans le secteur de l'audiovisuel et du numérique. Ce partenariat a vocation à préparer et favoriser l'intégration de l'INA en tant qu'établissement composante de l'université lorsque celle-ci deviendra grand établissement en 2024.

Formation professionnelle

Après trois années de crise sanitaire et d'ajustement à la loi « Avenir Professionnel », le chiffre d'affaires de la formation professionnelle est en amélioration en 2022 et se rapproche de son niveau de 2018 avec une forte progression des formations dites « sur-mesure ». Les formations « catalogue », longues comme courtes ont également mieux fonctionné que les trois années précédentes.

L'INA a lancé près de 30 formations nouvelles en 2022. Par exemple, dans le cadre d'un appel à projets de la Commission paritaire emploi-formation Audiovisuel (CPNEF AV), l'Institut a développé des formations sur l'éco-responsabilité avec la CST (Commission supérieure technique) et l'association Éco-prod : Éco-responsabilité en régie (formation de 17 jours) et Éco-responsabilité en décoration.

L'INA a également renforcé son offre sur les grands événements sportifs pour permettre aux intermittents de disposer des compétences incontournables et aux entreprises d'appréhender sereinement ces rendez-vous.

Formation initiale (INAsup)

Les six filières de la formation initiale ont poursuivi leur développement. Une attention particulière a été par ailleurs portée par l'équipe d'INAsup sur les évolutions des conditions de financement des formations en alternance.

La question de l'inclusion des jeunes, quel que soit leur parcours et leur besoin spécifique, reste au cœur de la stratégie de l'école. Le bilan de la deuxième promotion de *la classe Alpha* a été particulièrement positif, à la fois sur le terrain de l'insertion professionnelle des jeunes, que dans la poursuite des études dans le secteur de l'audiovisuel et des médias numériques. La troisième promotion de la *classe Alpha* parrainée par Laurent Cantet a été accueillie sur le Campus à Bry au mois d'octobre 2022.

Les comptes de l'INA en 2022

La dotation publique allouée à l'INA s'est élevée en 2022 à 88,3 M€ HT, en augmentation de 442 k€ par rapport à l'exercice précédent (87,9 M€ en 2021) et à 483 k€ par rapport au BI 2022. Cette hausse résulte de la neutralisation par l'État des effets fiscaux induits par la suppression de la contribution à l'audiovisuel public (CAP) courant 2022. Sur l'exercice 2022, l'impact de la baisse du taux de déductibilité de TVA a en effet été évaluée à 0,5 M€ sur les charges de l'Institut.

Pour l'exercice 2022, le produit des activités de l'INA s'établit à **42,3 M€**, en augmentation de 2,1 M€ par rapport à 2021, et de 3,6 M€ comparé au niveau budgété initialement.

S'agissant de la Direction Générale Déléguée (DGD), la forte reprise de l'activité au dernier quadrimestre de l'année 2022 lui a permis d'atteindre un chiffre d'affaires de 34,9 M€, en progression de 4 % par rapport à l'exercice précédent et 9 % par rapport au budget initial.

Les ventes de la direction Développement, Marketing & Communication s'établissent à 15 M€ (+773 k€ par rapport à l'exercice précédent, +2,7 M€ par rapport au budget initial).

Les recettes de la direction des Patrimoines, 12,5 M€, qui reposent sur des conventions pluriannuelles, sont globalement stables et conformes au budget initial.

Portée par les services Rédaction ainsi que Offres et produits numériques, l'activité de la direction Éditoriale (7,1 M€) est supérieure de 624 k€ par rapport au niveau de l'exercice précédent et de 0,6 M€ par rapport au budget initial.

Le chiffre d'affaires de la direction Data & Technologie (261 k€), inférieur au montant budgété (0,8 M€), comprend les produits de la recherche et de la technologie (0,1 M€) ainsi que les subventions obtenues sur les travaux du département Data (0,1 M€).

S'agissant de la Direction Générale Campus le chiffre d'affaires (7,1 M€) est en progression de 12 % (+0,8 M€) par rapport à celui de l'exercice précédent et de 11 % par rapport au budget initial. Cette évolution résulte essentiellement du rebond de l'activité de la formation professionnelle (4,9 M€), qui dépasse son niveau de 2019, mais est minorée par la formation initiale en baisse de 0,3 M€ notamment sur le 1^{er} cycle (CFA).

L'activité du groupe de recherche musicale (GRM) a généré 0,4 M€ de chiffre d'affaires, en légère régression par rapport à l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation hors personnel s'élèvent à 40,8 M€, en progression de 3,6 M€ (+10 %) par rapport à celles constatées en 2021 et en phase avec le montant inscrit au budget initial.

Les principaux écarts par rapport à l'exercice précédent correspondent aux charges corrélées à l'activité et au chiffre d'affaires de la direction Développement Marketing & Communication (+1,4 M€, soit +37 %), de la direction Éditoriale (+1,4 M€, soit +70 %) mais aussi la direction Data & Technologies (+1,5 M€, soit +11 %). En revanche les charges des directions supports sont en recul de 1,4 M€ (-9 %).

Les charges d'intermittence (constatées en charges d'exploitation et non en charges de personnel) connaissent une diminution de 0,3 k€ (-7 %) par rapport à l'exercice précédent.

Les charges liées aux amortissements, provisions et à la variation de la production immobilisée atteignent 20,3 M€ (dont 23,8 M€ sur la dotation des amortissements), en régression de 1,3 M€ par rapport à 2021. En effet, l'évolution des dotations nettes aux amortissements sur investissements (2,2 M€) ainsi que le recul des livraisons des productions audiovisuelles (0,7 M€) est compensée, en partie, par une diminution de la variation nette positive des provisions clients (0,4 M€), une baisse des provisions des indemnités de départs à la retraite (IFC 0,4 M€) et un plus haut niveau d'activité des travaux de restauration d'archives (+0,4 M€).

Pour l'année 2022, la **masse salariale** (hors charges d'intermittence) s'établit à **66,9 M€**, en hausse de 0,6 M€ par rapport à 2021 et un niveau conforme aux prévisions du budget initial 2022. Cette stabilité confirme la bonne maîtrise de la masse salariale et les mesures prises en matière d'analyse des besoins opérationnels.

Les **frais généraux** s'élèvent à 2,2 M€ en 2022, ce qui correspond à 2 % des dépenses totales de l'Institut.

Le résultat exceptionnel s'établit en 2022 à 1,9 M€, en augmentation de 1,7 M€ par rapport à l'exercice 2021. **Le résultat net comptable**, après prise en compte du crédit d'impôt recherche et CIF (+0,5 M€) et de l'enveloppe d'intéressement (-1,0 M€), s'établit à **0 k€** malgré d'importantes provisions exceptionnelles dues au dispositif d'accompagnement des départs volontaires à la retraite en cours (1,2 M€), à la mesure salariale destinée à compenser l'inflation (1,0 M€) et la provision pour risque de rétrocession (352 k€).

Au 31 décembre 2022, la trésorerie de l'établissement s'établit à **10,3 M€**, en progression de 3,1 M€ par rapport à son niveau fin 2021.

Compte de résultat 2022 (arrêté prévisionnel des comptes) :

En€	31/12/2021	Budget 2022	31/12/2022	Variation K€ 2022 vs BI	Variation K€ 2022 vs 2021
Recettes propres	40 201	38 727	42 340	3 614	2 139
Charges d'exploitation	37 142	38 303	40 779	2 476	3 637
Intermittents	4 558	3 223	4 259	1 035	-299
Valeur ajoutée	-1 499	-2 800	-2 697	102	-1 198
Ressources publiques d'exploitation	87 892	87 852	88 335	483	442
Personnel permanent	62 782	62 903	63 399	496	617
Personnel non permanent	3 512	4 096	3 456	-640	-56
Excédent brut d'exploitation	20 099	18 053	18 782	729	-1 317
Reprises de provisions d'exploitation	1 259	300	2 404	2 104	1 146
Dotations aux provisions d'exploitation	-2 978	-2 000	-3 373	-1 373	-395
Production immobilisée	4 945	4 000	4 502	502	-442
Dotations aux amortissements	-21 652	-23 853	-23 820	33	-2 168
Amortissement, provision et production immobilisée	-18 427	-21 553	-20 287	1 266	-1 860
Résultat d'exploitation	1 672	-3 500	-1 505	1 995	-3 177
Résultat financier	8	20	35	15	28
Résultat exceptionnel	240	3 670	1 943	-1 727	1 703
Résultat avant impôt et intéressement	1 919	189	473	283	-1 447
Intéressement	1 666	589	968	379	-698
IS/ Crédit d'impôt	112	400	494	94	382
Résultat net	365	0	0	0	-365

PASSAGE DU PLF À LA LFI

	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
PLF	0	89 738 042	89 738 042	0	89 738 042	89 738 042
Amendements	0	0	0	0	0	0
LFI	0	89 738 042	89 738 042	0	89 738 042	89 738 042

Dépenses pluriannuelles

SUIVI DES CRÉDITS DE PAIEMENT ASSOCIÉS À LA CONSOMMATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT (HORS TITRE 2)

AE 2022	CP 2022
AE ouvertes en 2022 * (E1) 89 668 984	CP ouverts en 2022 * (P1) 89 668 984
AE engagées en 2022 (E2) 89 668 984	CP consommés en 2022 (P2) 89 668 984
AE affectées non engagées au 31/12/2022 (E3) 0	dont CP consommés en 2022 sur engagements antérieurs à 2022 (P3 = P2 - P4) 89 668 984
AE non affectées non engagées au 31/12/2022 (E4 = E1 - E2 - E3) 0	dont CP consommés en 2022 sur engagements 2022 (P4) 0

RESTES À PAYER

Engagements ≤ 2021 non couverts par des paiements au 31/12/2021 brut (R1) 0				
Travaux de fin de gestion postérieurs au RAP 2021 (R2) 0				
Engagements ≤ 2021 non couverts par des paiements au 31/12/2021 net (R3 = R1 + R2) 0	–	CP consommés en 2022 sur engagements antérieurs à 2022 (P3 = P2 - P4) 89 668 984	=	Engagements ≤ 2021 non couverts par des paiements au 31/12/2022 (R4 = R3 - P3) -89 668 984
AE engagées en 2022 (E2) 89 668 984	–	CP consommés en 2022 sur engagements 2022 (P4) 0	=	Engagements 2022 non couverts par des paiements au 31/12/2022 (R5 = E2 - P4) 89 668 984
				Engagements non couverts par des paiements au 31/12/2022 (R6 = R4 + R5) 0
				Estimation des CP 2023 sur engagements non couverts au 31/12/2022 (P5) 0
				Estimation du montant maximal des CP nécessaires après 2023 pour couvrir les engagements non couverts au 31/12/2022 (P6 = R6 - P5) 0

NB : les montants ci-dessus correspondent uniquement aux crédits hors titre 2

* LFI 2022 + reports 2021 + mouvements réglementaires + FdC + AdP + fongibilité asymétrique + LFR

Institut national de l'audiovisuel

Programme n° 845 | Justification au premier euro

Justification par action**ACTION****01 – Institut national de l'audiovisuel**

Action / Sous-action	Autorisations d'engagement			Crédits de paiement		
	Titre 2	Autres titres	Total	Titre 2	Autres titres	Total
<i>Prévision LFI y.c. FdC et AdP</i>						
<i>Réalisation</i>						
01 – Institut national de l'audiovisuel		89 738 042	89 738 042		89 738 042	89 738 042
		89 668 984	89 668 984		89 668 984	89 668 984

ÉLÉMENTS DE LA DÉPENSE PAR NATURE

Titre et catégorie	Autorisations d'engagement		Crédits de paiement	
	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation	Prévision LFI y.c. FdC et AdP	Réalisation
Titre 7 : Dépenses d'opérations financières	89 738 042	89 668 984	89 738 042	89 668 984
Prêts et avances	89 738 042	89 668 984	89 738 042	89 668 984
Total	89 738 042	89 668 984	89 738 042	89 668 984